

Contrôle interne et suivi des risques

Organisation et pilotage des dispositifs de conformité

Objectifs

- > Appréhender les enjeux, notamment financiers et réglementaires
- > Définir une politique de gestion et de maîtrise qualitative des risques
- > Identifier les objectifs communs des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels

Objectifs et enjeux du contrôle interne et de la gestion qualitative des risques

- > Les origines du contrôle et de la gestion des risques
- > Les principes et objectifs du contrôle interne
- > Les principes et objectifs de la gestion qualitative des risques (*risk management*)

Evolution législatives et cadres de référence

- > Vue d'ensemble du contexte réglementaire et des cadres de référence européens
- > Cadre de référence du groupe de place français
- > Déclinaison opérationnelle du cadre de référence : l'ORSA

Gouvernance et mise en œuvre du dispositif global de contrôle et de gestion des risques

- > Impact du contrôle interne et de la gestion des risques sur le système de gouvernance
- > Gouvernance : les rôles du contrôleur interne et du *risk manager* affirmés par Solvabilité II
- > Mise en place des principes de gouvernance
- > La maîtrise des risques / *risk management* au sein des sociétés d'assurance
- > Le contrôle interne au sein des sociétés d'assurance
- > Les différentes phases de mise en œuvre du dispositif global de contrôle interne et de gestion des risques
- > Illustrations de mises en œuvre opérationnelles : caractéristiques requises, cartographie des risques, analyse de l'existant, mise en place du dispositif, questionnement autour d'un processus, les prestations essentielles externalisées, autoévaluation, surveillance et optimisation
- > Les acteurs du projet
- > La participation de l'audit interne

Restitutions et communication

- > Instauration d'un *reporting* du contrôle interne et du suivi des risques opérationnels
- > Gouvernance et *reporting*
- > Rapport sur le contrôle interne

Le contrôle interne dans les sociétés d'assurance

- > Echanges
- > Evaluations

Les horaires

Durée : 7 heures
 9 h 15 : Accueil des participants
 9 h 30 : Début du stage
 17 h 30 : Fin du stage
 Pauses café : 10 h 45 et 16 h 00
 Déjeuner : 12 h 30 - 14 h 00

Tarif

1050 euros + 19,6 % de TVA.
 Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

Les formateurs

Les formateurs, au minimum diplômés de niveau BAC +5, sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuariers, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.
 Affectation au budget formation : OPTIMIND est enregistré en tant qu'organisme de formation. A ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Qui sommes-nous ?

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, OPTIMIND WINTER constitue l'interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, administrations, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, projets & assistance à maîtrise d'ouvrage..-

Lieu

Optimind
 46 rue La Boétie
 75008 Paris

Ces formations s'adressent aux collaborateurs des directions métiers, produit, modélisation, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, contrôle de gestion, systèmes d'information ou des commerciaux des Compagnies d'assurance, Mutuelles et Institutions de Prévoyance

Formation d'automne 2012

Demande d'inscription

Cocher les cases correspondantes à vos choix de formations.

Oui, je m'inscris aux journées de formation d'automne suivantes (Réf. 121120FA) :

- 21 nov. 2012 Contrôle interne et risques opérationnels

- 23 nov. 2012 Pilier 1 de Solvabilité II

- 30 nov. 2012 Déclinaison opérationnelle de l'ORSA

- 3 déc. 2012 La modélisation prospective en assurance de personnes : méthodologies et outils

- 5 déc. 2012 Valeur en assurance Vie, EEV, MCEV

- 11 déc. 2012 Techniques d'inventaire, états réglementaires et analyse de marges

- 14 déc. 2012 La modélisation prospective : application en Epargne et Prévoyance

Je joins mon règlement d'un montant de à l'ordre d'Optimind, en portant la référence de l'événement au dos du chèque et le nom du participant.

- > De 1 à 2 formation(s) : 1 050 euros ht + tva 19,60% *
- > De 3 à 5 formations : 950 euros ht + tva 19,60% *
- > De 6 à 7 formations : 850 euros ht + tva 19,60% *

Optimind est enregistrée comme organisme de formation sous le N°11753560875

Participant

Prénom : _____ Nom : _____
 Fonction : _____
 Tél. direct : _____ Fax direct : _____
 E-mail : _____

Dossier d'inscription suivi par

Prénom : _____ Nom : _____
 Fonction : _____
 Tél. direct : _____ Fax direct : _____
 E-mail : _____

(*) Par journée de formation

Information société

Société :

N° TVA :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Fax :

Adresse de facturation si différente :

Code postal :

Ville :

Cocher cette case si vous souhaitez régler à réception de facture

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités d'inscription, d'annulation et de remplacement :

- > Les frais d'inscription comprennent l'accès à la journée formation, au déjeuner et à la documentation. Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée.

Le règlement, + tva 19,60%, s'effectue :

- > par chèque à l'ordre d'Optimind en portant la référence de la formation au dos du chèque et le nom du participant ;
- > par virement : banque HSBC, compte N°30056 00050 00502438090 / 72 libellé au nom d'Optimind ;
- > par virement international Swift à notre banque HSBC IBAN FR76 3005 6 000 5000 5024 3809 072, Code BIC CCFRFRPP, libellé au nom d'Optimind en mentionnant le numéro de facture.

Attention : les frais de ce stage de formation doivent être réglés à l'inscription. Optimind se réserve le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire, seuls des frais de dossier, de 200 euros ht, seront retenus.

Pour toute annulation moins de 15 jours avant le séminaire, les frais de participation seront dus en totalité. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du séminaire et non remplacée. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer à tout moment par une personne de votre entreprise en nous communiquant par écrit les coordonnées du remplaçant.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données personnelles nominatives qui vous concernent. Pour exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à Optimind, 46 rue La Boétie, 75008 Paris ou envoyer un email à contact@optimind.fr. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

J'ai lu et accepté les conditions générales de vente

Signature :

Date :

Merci de bien vouloir retourner cette demande d'inscription à :

Optimind, 46 rue La Boétie, 75008 Paris ou à l'adresse formation@optimind.fr

Vous pouvez également télécharger ce formulaire à partir de notre site internet, www.optimind.fr